L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 30 NOVEMBRE 1881.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 30 novembre 1881.
Température : Temps de plus en plus couvert, pluie; vents chauds du sud et sud, hausse de la température.

Température du 29 novembre 1881.

Thermomètre de C. LUMARDE, Opticien,

	Fahrenheit.	Centigrade
Chaleur du matin	47	13
Midi	60	16
3 P. M.	63	17
6 P. M.	59	14

Mardi, 29 novembre, 3 h. 00, P. M.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Géo.	55	Louisville, Ky.	52
Mobile, Ala.	54	Memphis, Tenn.	46
Galveston, Tex.	61	Nashville, Tenn.	52
Cairo, Ill.	45	Montgomery, Ala.	57
Brownsvg, Tenn	54	Huntville, Tenn.	52
Vicksburg, Miss.	52	New Orleans, La.	63
Davenport, Iowa.	37	Omaha, Neb.	28
Dubuque, Iowa.	49	Pittsburgh, Pa.	41
Galveston, Texas.	56	Savannah, Géo.	59
Helena,	76	Shreveport, La.	60
Keokuk, Iowa.	50	St-Louis, Mo.	44
La Crosse, Wis.	36	St-Paul, Minn.	32
La Crosse, Wis.	36	Vicksburg, Miss.	56
Leavenworth, Kas	39	Yankton, D. T.	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux bas plus basses).

Augusta.	4.60	Nashville, Tenn	11.60
Cairo, Ill.	23.06	Pittsburg.	5.00
Chattanooga, Tenn	13.04	Omaha, Neb.	4.00
Columbus, Ga.	8.00	Pittsburgh, Pa.	4.07
Dubuque, Iowa.	11.00	Shreveport, La.	17.06
La Crosse, Wis.	7.05	St-Louis, Mo.	21.00
Leavenworth, K	8.11	St-Paul, Minn.	7.04
Louisville, Ky.	8.06	Vicksburg, Miss	33.11
Memphis, Tenn	26.03	Yankton.	—

Hauteur des rivières des hautes eaux de 1874.

Approuvé : A. J. LEMETTRONE,
Principe Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Bulletin au Bureau de Santé dans les 24 heures.

Mariages.

Frederick E Schlinger à Mlle Charlotte Haskel ; Willey Bullis à Mlle Lucretia Owens ; John A Hendry à Mlle Mary Jane Jones ; Thomas O Pulsar à Mme Veuve Marie J F Poyter ; Henry Mitchell à Mlle Caroline Morales ; Joseph Gaudet à Mlle Rosalie Mathieu ; Hermann Von Werthern à Mme Veuve Amélie Lehner.

Naissances.

Mme Que Lhote, un garçon, 22 nov ; .. Jean Lhote, une fille, 22 nov ; .. A Fabianna, un garçon, 14 nov ; .. G Todaro, une fille, 19 nov ; .. J Mandel, un garçon, 22 nov ; .. G Lagoy, un garçon, 18 nov ; .. Louis Bordes, un garçon, 27 nov ; .. Mathilde, une fille, 14 nov ; .. Pas A Jeanne, un garçon, 19 nov ; .. Augustin Favalora, une fille, 3 nov ; .. Jean Gaudin, un garçon, 25 nov ; .. Chas Gallagher, un garçon, 24 nov ; .. John W Kennedaman, un garçon, 7 nov ; .. Chas Clement, un garçon, 21 nov ; .. Vincent Arena, un garçon, 27 nov ; .. Frédric Mathieu, un garçon, 22 nov ; .. Andrew Wall, un garçon, 15 sept ; .. P J Feasley, un garçon, 27 nov.

Décès.

Vincente di Bernardo, 48 ans, 55 rue Gengaud, nativ d'Italie ;
Joseph Frédérick, 56 ans, rue Bourgogne, près Condé, nativ d'Allemagne ;
Mme Elizabeth Sizer, 45 ans, rue Franklin et Dauphine, native d'Allemagne ;
Jacob Schoen, 4 jours, No 322 rue Pauline ;
Mme Paul D Terrebonne, 22 ans, No 226 rue Chartres ;
Ernest E Brown, 11 mois, à bord du Robert E Lee ;
Bernard R Tracey, 3 mois, No 585 1/2 rue Burgundy ;
Jacob Kagan, 3 mois, No 120 1/2 rue Gentilly ;
Charity Morton, c, 57 ans, rue Jersey, près Upper Line ;
Mme Ida Porter, 45 ans, No 81 rue Raphine, neveu de la Caroline du Sud ;
Leonie Laurens, c, 70 ans, Asile de la Sainte Famille ;
Joseph Regan, 5 ans, No 93 rue Chaltrette ;
Alphonse Cantom, 1 jour, No 1223 rue Tchoupitoulas ;
Jessie West, c, 70 ans, rue Magnolia, près Valmont ;
Hortense Williams, c, 1 an, rue Liberté, près Jourdan ;
James D Condon, 5 jours, No 112 rue Foucher ;
Joseph Dunn, 18 ans, No 118 rue Magnolia ;
Paul Arizon, 56 ans, coin St-Denis et Sophie ;
C W Kotsch, 4 jours, Algier ;
Antonio Lelson, 35 ans, No 13 rue Franklin, nativ d'Italie ;
Gustave Albert, 35 ans, Asile des Aliénés ;
Wm Mason, 25 ans, rue Rocheblave, près Dumaine.

Voyageurs arrivés aux principaux hotels.

HOTEL ST-CHARLES.

M S Jay, Memphis ; J C Andrews, Jas Brown, R Hillyer, S M Burnthall, femme et enfant, F C Abbot, J F Hinson, N Y ; J L Lathrop, W H Hamilton, St-Louis ; H Flowers, Ohio ; Howard Page, Louisville ; Reg Shawcross, Angleterre ; R Montgomery and family, Miss ; R Carter King, Montgomery ; Mlle Moss, Mlle Trig, Lamoille ; F P Hilliard, T & F Ry, El Paso ; L R Brumby, Atlanta, Géo ; J C Ballentine, Baton Rouge.

CITY HOTEL.

J Jenkins, B T Cullen, W G Murray, Wm Saunders, R Morris, F B Stacy, F L King, G Walsh, New York ; Chas Wright, Chicago ; S S Wyth, Louisville, K A Morris, J C Hamilton, Miss ; Henry Ely, Louisville ; Geo Wm Washburn, St Louis ; S Rich, Boston ; Geo Ely, J Robins, Lansing, parades in charles ; Jas Ward, Cincinnati ; Geo W A Jennings, Liverpool ; R W Knight, Lexington ; J Greene, F A Cockers, Bellwater, Miss ; R S Bastel, Miss ; J S Hill, Chicago ; Jas Powell, Granada ; A H Halle, Canal Fulchine, W J Allard, Cincinnati ; D B Vernon, Baltimore ; C W Ramey, nobt Dockey, Galveston ; Gray, Peter, Hobels, Great Bassel route ; J I McWilliams, Ohio.

Cour criminelle de district. — A la section B, (juge Lazenberg.) — Wm Mathway, Jerry Connors et Thomas McCarthy, accusés de voies de fait, se sont déclarés innocents.

Frank Piot, prévenu de voies de fait, s'est reconnu coupable d'attaque.

Willie Walls et Ernest Gauthreaux étaient accusés d'être entrés nuitamment chez M. John Spencer, au coin des rues Annunciation et Félicité et d'y avoir volé des bijoux évalués à $625. Ils ont été trouvés coupables.

Richard Delmore a été convaincu de petit larcin.

Catherine Stewart et Alfred Camors accusés de voies de fait, ont été acquittés.

Le jugement d'Henri Keen, accusé de faux, a été remis indéfiniment.

Cour du juge Hillenberger. — Eugène Perez et Alphonse Caille étaient accusés, le premier, de bris de paix ; le second, de bris de paix et d'ivresse ; Caille a été condamné à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police ; Perez a été acquitté.

Mme H. Perpinana, que Mme Emile Rash accuse de l'avoir insultée, d'avoir troublé la paix et de s'être servie d'un langage indécent, a fourni un cautionnement de $150 en attendant l'interrogatoire.

Samuel Charter et Charles Louis, convaincus de bataille et de bris de paix ; John McGee et Caroline Young, d'ivresse et de bris de paix, ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Eugène Malochet, que Charles Davis accuse de voies de fait ; Elizabeth Schaefer, que Mme Elizabeth Hopkins accuse de l'avoir insultée, d'avoir jeté des pierres dans sa cour et troublé la paix, ont fourni un cautionnement de $250 pour répondre de leur comparution.

Stella Coppersmith, convaincue d'infraction à l'ordonnance 528 qui a trait aux prostituées, a été condamnée à $5 d'amende ou dix jours de geôle de police.

Mme Edouard Gerault, accusée d'avoir battu Louise Smith, âgée de 13 ans, a fourni un cautionnement de $100 pour garder de sa bonne conduite durant six mois.

Devant le juge Davey. — Charlie Cavanaugh, accusé d'être entré, de jour, dans une maison, et d'y avoir battu Dinah Morgan ; Marie Johnson, prévenue d'attaque à main armée et de vol, a été dû requis de donner un cautionnement de $500 en attendant l'instruction.

Charles Caller et Caroline Young, convaincus d'ivresse, de bataille et de bris de paix, ont été condamnés à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Nelson Marie, qu'on croit atteint d'aliénation mentale, a été envoyé en prison et il restera jusqu'à ce que le médecin de la ville en prononce sur son état.

James Kelly, prévenu de voies de fait, a dû fournir un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution.

Robert Jenkins, qu'un affidavit accuse de faux, a été acquitté.

Henrietta Oliver, Mollie Love, Ida Robinson et Dolly Keys, convaincues de voies de fait, ont été condamnées à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Décharge d'armes, ivresse et bris de paix. — Le 16 du courant, vers une h. du m., un magasin d'épicerie, au coin des rues Kerlerec et St. Claude, entre Paul Rapides et Joseph Lizardo.

Sans qu'il eut reçu aucune provocation, Rapides a tiré un pistolet de la poche de Lizardo et l'a déchargé sur M. Lacrosse, propriétaire du magasin. Etier, Rapides et Lizardo ont été traduits devant l'honorable Miltenberger, qui les condamna à la cour criminelle de district.

Le premier, pour avoir tiré sur M. Lacrosse, a été requis de donner un cautionnement de $1,000; le second, pour port d'arme cachée, a été en fournir un de $250.

Sur le chef de s'être enivrés, de s'être battus et d'avoir troublé la paix, Rapides a été condamné à $25 d'amende ou trente jours de geôle de police ; Lizardo a été condamné à $10 d'amende ou vingt jours de détention à la même geôle.

Le "Butchers' Union Slaughterhouse" — L'Union des Bouchers — s'est réunie, hier soir, à sept heures et demie, au coin des rues Poydras et Dryades.

M. A. Troscher, président, en l'appelant à l'ordre, dit que le but de la séance était d'annoncer, officiellement, aux membres que le conseil de ville a adopté une ordonnance qui déclare que toute personne ou corporation a légalement, le droit de construire, maintenir et conserver des abattoirs, débarcadères et dépôts de bestiaux en deçà des limites fixées par l'ordonnance qui vient d'être approuvée par le bureau de santé. "Tous les obstacles au travail libre, a-t-il ajouté, est supprimé, et la voie nous est ouverte pour l'inauguration d'abattoirs situés plus près des marchés. Il est du devoir de tous les bouchers de la Nouvelle-Orléans de se joindre à nous et de nous venir en aide financièrement, afin que nous puissions faire face aux dépenses que nous avons à encourir pour l'achèvement des abattoirs. Il ne dépend que de vous, messieurs, d'être libres et puisque nous avons une ordonnance en notre faveur, c'est à vous de décider si vous allez continuer à subir, journellement, les frais énormes que vous subissez actuellement."

Après cette allocution, M. Troscher a présenté à l'assemblée l'avocat de l'Union, lequel a dit que le travail des avocats étant terminé, il dépendait des bouchers, et des bouchers seulement, de faire le leur. Il a continué : "C'est à vous bouchers, de dire si l'abattage des animaux doit être fait par d'autres que par vous, et si c'est vous qui devez profiter du bénéfice de l'abattage."

MM. Jean Larrieu et A. Sells en quelques paroles qui ont été chaleureusement applaudies, ont expliqué à l'assemblée l'avantage que l'Union des bouchers aurait à concourir à l'établissement de l'Abattoir, à prendre des actions qui faciliteront les travaux et en permettront l'achèvement. Ces messieurs ont fait ressortir l'avantage qui résulterait de la possession des actions par les bouchers et l'importance de ne pas laisser les actions tomber entre les mains de personnes autres que les membres de l'Union.

Après une très longue discussion, il a été suggéré de demander au bureau d'administration de modifier la charte de manière à fixer l'action à $25 au lieu de $100, ce qui permettrait à certains bouchers d'en prendre, et de déclarer que le paiement s'effectuera ainsi : quinze piastres comptant et dix piastres à l'expiration de trente jours.

A neuf heures, la séance a été levée.

Ventes inscrites aux bureaux de l'enregistrement des hypothèques :

Succession de Hugh M Doyle à Joseph Gaudin, un terrain et bâtisses, situé entre les rues Columbus, Gentilly, Laharpe et Broad, ayant 31 pieds de face à la rue Columbus, sur 126 pieds de profondeur.....$150.

Veuve Sarah Kirk à Denis Maher, deux terrains et bâtisses, compris entre les rues St Joseph, Constantine, Deboe et Magnain, ayant 23 pieds de face à la rue St Joseph, sur 100 pieds de profondeur ..... $1,500.

Joseph Hug à Henry Walter, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Carondelet, Baronne, Deneuchâtel et Toulouse, ayant 25 pieds de face à la rue Carondelet, sur 120 pieds de profondeur ..... $925.

Frederick Wissman à Philip Fitzpatrick, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Ste Marie, Prytania, Calliope et Felicity Road, ayant 31 pieds de face à la rue Ste Marie, sur 100 pieds de profondeur.....$2,500.

Thomas F et John C Gullen à Mme Marie J Frederick, les trois-quarts de : 1 deux terrains et bâtisses, compris entre les rues Amour, Poète, Bons-Enfants, et Elysiens, ayant 32 pieds de face à la rue Bons-Enfants, sur 96 pieds de profondeur. 2. Un terrain et bâtisses, compris entre les mêmes rues, ayant 32 pieds de face à la rue Poète, sur 96 pieds de profondeur.....$2,250

Mme Marie Barrere à Lucien Gendron, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Dryades, Septième, Baronne et Hautième, ayant 27 pieds de face à la rue Septième, sur 75 pieds de profondeur.....$300.

Lucien Gex à Albert Schmidt, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Robertson, Claiborne, et Philippe et Damaine, ayant 20 pieds de face à la rue Robertson, sur 64 pieds de profondeur.....$800.

Henry Denis à Victor et George Vicens et ale., un terrain et bâtisses, compris entre les rues Chartres, Royale, Hospital et Ursulines, ayant 24 pieds de face à la rue Chartres, sur 92 pieds de profondeur.....$1,500

Vente de shérif (A Gessnard) à Fred D Becker, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Marigny, Decatur, Bellefolie et Mandeville, ayant 30 pieds de face à la rue Marigny, sur 120 pieds de profondeur.....$300.

Mme Eliza et Paul J Creuzere à Mme Marie H Hexam, trois terrains et bâtisses, compris entre les rues Royal, White, Abadie et Orange, deux ayant chacun 33 pieds de face à la rue Abadie, et un 20 pieds de face à la rue White, sur 100 pieds de profondeur.....$150.

Mme Clara Godwin à Frederick Peters, deux terrains et bâtisses, compris entre les rues Chestnut, Valmont, Camp et Religieuse.....$1,600.

Succession de H M Doville à Chas Martens, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Levée, St Ferdinand, Moreau et Montégut, ayant 22 pieds de face à la rue St Ferdinand, sur 100 pieds de profondeur.....$900.

Mme Kate Karr à Mme Caroline Hamme, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Locust, Freret, Ohio et Calliope, ayant 33 pieds de face à la rue Locust, sur 126 pieds de profondeur....$1,200.

Exécutions. — Le gouverneur a signé, hier, l'arrêt de mort de Téronce Achille et Sterling Ben, (tous deux de couleur), qui ont été, le 6 octobre dernier, déclarés coupables d'avoir, le 31 juillet, tué D. Lacroix, dans le "Pauper's House Piece," dans la paroisse Ste Marie. Ils ont été condamnés le 28 octobre 1881, par l'Hon. F. S. Goode, juge de la cour du dix-neuvième district judiciaire, siégeant à Franklin, à être pendus.

L'exécution aura lieu, le vendredi, 6 janvier 1882, entre onze heures du matin et deux heures de l'après-midi, au "Court House" de la ville de Franklin, paroisse Ste Marie.

Paragraphes. — Hier matin, le chef de la police a reçu, de M. James, farmer du pénitencier, une dépêche télégraphique lui annonçant que Mr. Fanlaur et Jack Toby, qui se sont échappés du pénitencier, dimanche dernier, et dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, ont été arrêtés à Woodville, Mississippi.

— Le gouverneur a nommé, hier, M. D. A. Simmons constable du premier "ward" de DeSoto, en remplacement de M. Julius Courtney, qui ne réside plus dans la paroisse.

— A la cour criminelle de district, la succession de Raymond P. Aldigé et celle d'Eloise Chapion, sont ouvertes.

— Dans les vingt-quatre heures expirées hier matin, à cinq heures et demie, la police a fait 39 arrestations, dont 20 dans le premier precinct, 4 dans le deuxième, 11 dans le troisième, 5 dans le quatrième, 2 dans le cinquième, 7 dans le sixième, 1 dans le septième, 4 dans le onzième, 2 dans le huitième, 3 dans celui du port. Elle n'en a pas opéré dans celui des faubourgs.

— M. T. L. Von Tonzen a reçu, hier, du gouverneur, confirmation à la recommandation du jury de police d'East Carroll, la mission de représenter la paroisse à la Convention nationale des cultivateurs de coton.

M. John Henderson Jns, de la paroisse d'Orléans, a reçu la même mission.

— Mazuna Riera, matelot de la barque "Nueve Lentaw," a assaulté un gâteau de la rue des Ursulines, cet mort matinée. Le coroner a fait la levée du cadavre, et a constaté que le matelot avait succombé à une attaque d'apoplexie.

— Gaspard Perez et Alphonse Caille, accusés d'avoir troublé la paix, dans la rue Toulouse, entre le Chartres et Decatur, ont été déroulé à la station de troisième precinct. Caille est, en outre, prévenu de s'être enivré.

— Pierre Monnier, c., a été envoyé à l'hôpital, de la rue Decatur, Algier.

— Sally Crosby, c., a été arrêtée sur ceux des rues Marie et Levée, à Carrollton, sous prévention de vol.

— Robert W. Cosey, en traversant le nouveau canal, au chemin de la Métairie, y est tombé; son ami l'en a été noyé.

— Nelson Marie, c, qu'on croit être atteint d'aliénation mentale, a dû descend à la station du Port.

— Sam Carter et Charles Louis, tous deux de couleur, se sont battus à l'enseigne de Franklin et Dauphine. Ils ont été envoyés.

— Un enfant de deux mois a été déposé par ce mère, Marie Lancouvie, c, à la résidence de A. Odin, c, No 342 de la rue Villeré. La mère ayant refusé de le reprendre, le maire de M. Odin s'en est chargé.

— Auguste Cébille c, prévenu d'ivresse, de bris de paix et de vol, a été arrêté dans la rue Valmont, près Journy.

— John Murphy qu'Henri Leslie accuse de lui avoir volé dix piastres, a été arrêté au coin des rues Hennessee et St. André.

— Le grand jury a siégé hier; il s'est ajourné à ce matin, à 10 heures, sans avoir prononcé d'autre d'accusation.

— Hier, à quatre heures et demie, Sol Wanstein a été assailli au No 100 de la rue Franklin, par un nommé Barton qu'il a enfui.

— Un camion appartenant à M. Eagan s'est heurté, hier, vers midi, au réverbère du coin des rues Delta et Poydras ; plusieurs vitres ont été brisées.

— John Berkery que J. W. Fernandez accuse d'avoir assailli et déchargé une arme sur Emilie Fernandez, sa femme, dans l'intention de la tuer, a été arrêté, hier matin, à dix heures, dans la rue Bolivar, entre Gravier et Perdido.

— Mollie Love, prévenue d'avoir tiré sur Viney Robinson, dans l'intention de la tuer, a été arrêtée, hier matin, dans la rue des Remparts, près Julie.

— On a appris, hier, que l'inconnu qui s'est suicidé, le 31 octobre dernier, en se tirant un coup de pistolet dans la bouche, à l'encoignure Crape et Champs-Elysées, en nommait Cassera et qu'il était natif de Turin, Italie.

Conseil municipal. — A la mairie, hier, on semblait croire que l'absence de la ville de plusieurs Administrateurs motivera, forcément, le renvoi de la réunion du Conseil à un autre jour; mais cette présomption a fait place à la certitude du contraire lorsqu'à l'heure de la réunion, la présence d'un nombre suffisant — ce qu'on nomme communément un quorum — a été constatée.

A l'ouverture de la séance, M. Guillotte a protesté contre une erreur qui s'est glissée dans le procès-verbal de la séance précédente, erreur qui le met au nombre de ses collègues qui ont voté une allocution de dix mille cinq-cents piastres pour le balcon de divers comptes. Il n'était pas présent lorsque l'ordonnance a été mise aux voix, et désire s'inscrire comme s'étant prononcé contre.

La communication suivante, à l'adresse de M. Walshe, a été lue :

A l'honorable B. T. Walshe,
Administrateur du département des finances.

Cher Monsieur,

Je signale, respectueusement, à votre attention la liste des comptes de taxes manquant de l'année 1873 à l'année 1879, inclusivement, qui figurent comme n'étant pas acquittés sur les livres du bureau, mais qui portent ma signature d'acquitt et pour lesquels je suis responsable. J'ai, jusqu'ici, différé de porter ce fait à votre connaissance, voulant me procurer une liste complète de ces comptes.

L'ayant, maintenant, en ma possession, je vous demande l'autorisation d'off-setner un règlement conformément prescriptions de la loi de l'année 1880. Vous verrez que dans une période de dix ans, il m'est passé par les mains plus de 60,000 comptes s'élevant à environ $4,000,000. Par suite de la confusion qui devait nécessairement se produire dans l'exécution hâtive de mes travaux, il a été inévitable d'omettre quelques comptes d'un montant insignifiant. J'ai remis entre les mains du comptable du bureau de votre département, en diverses circonstances, des sommes s'élevant à $174.

Très respectueusement,

J. A. JAMES.

M. C. F. Buck, avocat de la ville, à qui le Conseil avait demandé une interprétation de la loi créant et réglement le Bureau de Santé de l'Etat, pour savoir s'il est de la compétence du Gouverneur de l'Etat ou des Autorités Municipales de remplir toute vacance s'y produisant, a fait la réponse ainsi conçue :

Aux honorables Maire et Administrateurs de la ville ;

Messieurs — J'ai étudié la loi relative au remplacement des membres démissionnaires ou détenus du Bureau de Santé de l'Etat, dûm par le Conseil Municipal en vertu de la dérogation 1re de l'acte No 80 de l'année 1877.

L'esprit et la lettre de l'acte précité clairement, que la ville de la Nouvelle-Orléans doit toujours être représentée dans ce Bureau par cinq membres désignés par le Conseil et remplacés par lui en cas de vacance. Une chaude sévérité de la loi démontre, cependant, que le droit de voir de remplir les vacances est imposé au Gouverneur en vertu de la clause 1577 des Statuts de 1868 qui porte : Lorsqu'il se produira une vacance pour les membres d'office, du parchemin ou de municipalité, soit par la mort, par la démission ou autrement, il incombe au Chef de l'Etat de la remplir.

Les membres du Bureau de Santé sont des officiers d'Etat, aussi bien que ceux que le Conseil a nommés que les autres. Ils reçoivent leur commission du Gouverneur. Le constitution ne pourvoit pas au remplacement des membres du Bureau de Santé; donc, toutes les conditions dans lesquelles il appartient au Gouverneur de faire note d'autorité, existent.

Une question semblable à celle qui nous occupe, a été décidée par la Cour Suprême de l'Etat, J. T. Michel vs. Benjamin Campbell. En vertu des prescriptions de l'acte 7 de l'année 1870, les Recorders étaient chargés par le Conseil pour un terme de deux ans, chacun. Campbell fut choisi le 6 avril 1870; donc le 6 avril 1872 son terme prenait fin.

Le Conseil omit de lui désigner un successeur, et le Gouverneur de l'Etat nomma Michel pour remplir la vacance existant en vertu de cette loi de 1868, nomination dont la validité n'a pas contestée. Il y eût une voix dissidente parmi les Juges, non quant au pouvoir du Gouverneur, mais quant à l'existence de la vacance. Si j'ai été assez explicite dans l'interprétation de la loi sur laquelle je me fonde, c'est parce que ma première opinion, rendue par la classe 1re de l'acte 1877, seule en vigueur, fait entre que les vacances devraient être remplies par le Conseil.

Très respectueusement

C. F. BUCK.

Plusieurs pétitions ont subi une première lecture, entr'autres : une du club de canotage *Bienvide* demandant l'autorisation de construire un pavillon, *Boathouse*, sur les bords du lac Pontchartrain, à proximité de la station du "West-End"; une de M. John Fisher et une de M. W. E. Wilcox demandant des réductions d'emmenements.

Ont été adoptées : une ordonnance allouant la somme de $2180 pour le paiement des *Recorders* et des officiers de leurs cours ; une ordonnance pourvoyant au paiement de la somme de $6,768 84, réclamé d'une réclamation du Dr J. W. Falwell contre la ville; une ordonnance autorisant le remboursement de $2380-95 à certains employés du département des finances, soulevant le droit pour la ville par eux dans l'exercice de leurs emplois ; une ordonnance allouant une compensation à Fagant de police James Fleming, privé de santé et incapable de faire du service, du 1er juillet au 7 août, à la suite d'un accident qui lui est survenu en opérant l'arrestation d'un malfaiteur.

Une pétition de la société littéraire dites Philomathes demandant l'usage de la bibliothèque de Lyrée, a été soumise au comité général. A ce même comité a été laissé l'adjudication des franchises du chemin de fer d'Algier.

M. Guillotte, rapporteur du comité chargé d'instituer une enquête relative aux locomotives fumivores soi-disant pur un certain M. Woodworth et M. Fagan, et publiées dans les journaux de la ville, a fait un rapport excendant complimentant l'administrateur du Département du Commerce et le recommandant digne de la considération et des égards de ses collègues. Le rapport nomme les personnes intéressées dans les dispositions établissant au-delà d'un doute l'innocence de l'accusé; ces personnes sont : MM. G. H. Kirks, J. Catalogne, David Hughes, M. McNamara, Lucas E. Moore et le capitaine Jackson.

Le voyer de la ville, M. D. M. Brennan, a présenté au Conseil le tableau des chiffres ci-après; c'est une évaluation approximative du coût des réparations nécessitées par les divers marchés publics :

Marché Pilié.	
" Ste Marie.	$500
" Chaltrette.	150
" Lafourche.	650
" St Bernard.	325
" Washington.	500
" Sauvage.	1.400
" Nouvelles.	350
" Algier.	250
" Bazar.	550
Total.	$5,325

M. Léon Chotteau, le prétendant énergique du commerce franco-américain, a adressé un télégramme à M. Garrett, président du chemin de fer Baltimore et Ohio, lui demandant que le cabinet de M. Gambetta en fasse du rappel de la loi qui prohibe l'entrée, en France, du porc et de tout de provenance américaine.

"The Mississippi River Commission" est assemblée à St. Louis et prépare, son rapport annuel au secrétaire de la guerre. Ce rapport recommande certaines travaux à exécuter de St. Louis à la Nouvelle-Orléans. Il recommande que l'appropriation d'un million soit employée à améliorer le cours du fleuve dans les 160 milles au-dessus de Vicksburg et les 60 milles au-dessus de Memphis. De nombreux travailleurs sont déjà à l'œuvre sur ces deux points.

M. Ben Hilliard, de Washington, Géorgie, est l'homme du monde qui a le plus souffert. Il est depuis trente cinq ans cruellement percluse de tous les membres, et dans un état d'immobilité presque complète. Ses souffrances sont de tous les jours, et n'ont en vain que Pert et la science ont essayé de les apaiser.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Ajournement probable des chambres.

Paris, 29 — Le Temps dit : Il semble certain que, immédiatement après le vote des crédits requis pour le nouveau ministère et pour l'expédition de Tunis, le gouvernement va prorager les chambres.

Pendant les vacances, le cabinet pourra préparer les différents projets qu'il se propose de présenter aux chambres, quand elles se réuniront en janvier, la plus grosse question pendante est la révision de la Constitution.

Election des délégués sénatoriaux.

Paris, 29 — La chambre des députés a annulé l'élection de M. de Levillegentier, du département d'Ile et Villaine, par une majorité de 376 contre 86, pour raison d'influence cléricale.

Le résultat des élections pour les délégués sénatoriaux a été annoncé au conseil de cabinet. Il semble justifier la pensée que les républicains emporteront 25 départements sur 32.

Modification à la constitution.

Paris, 29 — Le comité du traité de commerce franco-italien a résolu de demander l'adoption du traité sans modification.

Le groupe de l'Union républicaine au sénat s'est déclaré en faveur d'un changement à la constitution.

Arrivée de St-Germain.

Halifax, 29 — Le vapeur St-Germain, de la ligne française, est arrivé après avoir essuyé un gros temps. Un des passagers de l'entrepont a été précipité à la mer.

Terrible traversée du vapeur français le St-Germain.

Halifax, 29 — Le vapeur St-Germain, de la ligne française, entre le Havre et New-York, a mouillé ici, ce matin, pour faire du charbon. Il est parti du Havre, le 12 novembre, avec quarante passagers de cabine et quatre cents d'entrepont. Il a essuyé tout le temps des vents violents venant de l'ouest pendant dix jours. Le vent a fini par un ouragan d'une violence telle que le baromètre est tombé de 15 points en 2 heures.

Un passager d'entrepont, nous inconnu, a été jeté par dessus bord. Le vapeur n'a souffert que des dégâts extérieurs. A environ 150 milles du Havre, l'ouragan était tel que tous les passagers en étaient avec perdus et se sont mis en prière.

Exécution de Lefroy.

Londres, 29. — Arthur Lefroy, l'assassin de Gold, a été pendu un peu après 9 heures du matin. Il n'y avait que peu de monde à l'extérieur de la prison. Le drapeau noir hissé a appris au public l'exécution. Lefroy a très-bien dormi la nuit dernière. Il est resté silencieux en allant de sa cellule à l'échafaud, mais il était livide. Le chute du corps a été de neuf pieds et la mort a été instantanée.

Effet de la mauvaise récolte de coton américain en Angleterre.

Londres, 26. — Par suite de la récente agitation à Oldham, à propos du coton endommagé, une députation de patrons et ouvriers d'Oldham doit aller trouver lord Hartington, secrétaire de l'Inde, pendant sa prochaine visite à Manchester, afin de prouver le gouvernement de la nécessité de faire de la culture du coton dans l'Inde, de façon que l'on ne dût vivre plus désormais dépendre uniquement que de la récolte américaine.

M. Forster reste à Dublin.

Londres, 24 — On annonce que vu une lettre faite qui se développent en Irlande, M. Forster, secrétaire en chef de l'Irlande, s'est décidé à rester indéfiniment à Dublin, pendant tout l'hiver, excepté quand il aura besoin de se consulter avec le capitaine Jackson.

Nouvelle prorogation du Parlement anglais.

Londres, 29 — Le Globe de ce soir annonce que le Parlement a été prorogé de nouveau, du 7 décembre. On y expédiera les affaires urgentes.

Le budget et le prince Bismarck.

Berlin, 29 — Aujourd'hui, au Reichstag, a commencé la discussion sur la deuxième lecture du budget. Le prince Bismarck a déclaré qu'il avait été prorogé tout le temps que les progrès allaient dû modérée dans leurs aspirations.

Aujourd'hui il était plus que jamais décidé à suivre la politique économique qu'il voyait les radicaux prendre la direction du parti libéral.

Election à Shreveport.

Shreveport, Lna., 28 — Le juge Wm. A. Levy, démocrate, a été élu à l'Législature à la place de l'Hon. R. C. Craig, décédé. Il n'avait pas d'opposant dans le parti républicain.

Convention nationale des intérêts agricoles industriels et commerciaux.

New York, 29 — La convention nationale des représentants des intérêts agricoles, manufacturiers et commerciaux du pays, a été appelée à l'ordre à 10 h 30 du matin, au Cooper Institute, par le col. D. A. Ha'stead, président du comité exécutif. L'Hon. Geo. B. Loring, commissaire de l'agriculture, a été élu président temporaire.

M. Loring a été accueilli par des applaudissements. Après avoir remercié les délégués de l'honneur qu'ils lui faisaient, il a passé en revue toutes les industries manufacturières et agricoles du pays, et recommandé l'harmonie dans la convention pour qu'il en puisse résulter le plus grand bien pour le pays.

Après le discours de M. Loring, M. Peter Cooper a proposé un vote de remerciements qui a été voté par acclamations.

Puis il a lu un long discours manuscrit.

Une expérience de 91 ans, a-t-il dit, l'a convaincu que le premier devoir du pays est de protéger le travail américain. Le voulons-nous réellement ? Toute la question est là.

M. Peter Cooper a ensuite parlé des changements et améliorations opérés dans la politique du gouvernement dans ses relations avec les pays étrangers.

Il a conclu ainsi :

Le gouvernement a manqué à un de ses premiers devoirs que lui impose la Constitution. Il n'aurait jamais dû permettre aux Etats-unis à leurs banques d'émettre du papier monnaie.

Après la présentation des certificats des délégués, un comité de 25, un de chaque Etat, a été nommé par le président pour choisir les officiers permanents de la convention.

Des résolutions ont été présentées et renvoyées au comité sur les résolutions. Elles portent sur le mérite de relever la construction des navires en Amérique, d'abolir le tarif sur la quinine, de changer les lois existantes sur la construction et la mise en opération des navires à vapeur.

M. Warner Miller, de New York, a été ensuite du président permanent.

En prenant le fauteuil, M. Houston a sollicité l'assemblée d'avoir décidé de se réunir à New York, qui est la métropole du pays ; dans son port viennent les 3/4 des importations de l'étranger.

La convention doit se déclarer hardiment pour la protection.

Suivant le recensement, New York est la plus grande ville manufacturière du pays : $165,000,000 y sont investis dans les industries qui emploient 273,732 personnes.

Autant et plus que toute autre ville, New York doit être protectionniste.

Le secrétaire lit ensuite une lettre du secrétaire d'Etat; M. Blaine y regrette de ne pouvoir se rendre au lieu de la convention. Il sympathise avec elle. Elle contient un principe aujourd'hui très populaire aux Etats-Unis, le principe protectionniste.

Même le Sud l'a adopté, et l'on trouve des hommes politiques, aussi bien dans l'Alabama que dans le Nord. C'est la protection des industries qui a rendu le pays si prospère. En conséquence la situation inférieure de la marine américaine M. Blaine dit qu'il est humilié de voir, par exemple, notre ministre au Brésil obligé d'aller à Londres pour se rendre à son poste, parce que aucun n'avons pas de ligne de vapeurs entre le Brésil et les Etats-Unis.

Le Brésil va s'approvisionner en France, en Angleterre, parce que les communications sont faciles avec ces deux pays. Pourquoi l'approvisionner nous-mêmes, grâce à nos lignes directes de vapeurs ?

Nous payons tous les ans au Brésil $40,000,000 en or pour régler la balance de notre commerce maritime ; avec des lignes de vapeurs nous pourrions donner un état d'immobilité presque complète. Des souffrances sont de tous les jours, et n'ont en vain que Pert et la science ont essayé de les apaiser.

WASHINGTON.

Affaire Guiteau.

Washington, 29 — On savait généralement que Guiteau serait mis aujourd'hui sur la sellette des témoins. Aussi, à partir de 9 heures, la foule se précipitait du côté de la cour ; elle est plus dense que jamais. Les portes sont assiégées et les officiers de police ont beaucoup de peine à empêcher que le public ne pénètre de force dans la salle. Inutile de chercher à se conformer aux règlements adoptés pour l'admission depuis le commencement du procès. Le juge lui-même, les avocats et les experts sont obligés de lutter longtemps pour arriver à leurs sièges.

Guiteau bien gardé, est conduit sur la sellette des témoins.

M. Scoville lui demande de raconter quelques souvenir de son enfance en ce qui concerne sa mère. Il répond : Suivie ici comme un témoin régulier ou simplement pour certifier l'authenticité de certaines lettres ? Si c'est à ce second titre, je déclare que je ne me sens pas bien aujourd'hui ; je serai mieux dans le courant de la semaine.

M. Scoville